

ENVIRONNEMENT. Alerte à la crassule, une plante très envahissante !

Alerte ! Alerte ! La crassule de Helm, une plante invasive originaire de l'Océanie, a été repérée sur les berges du Tenu, en août dernier, par des membres du réseau régional « espèces exotiques envahissantes » du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Pays de la Loire. La plaque la plus importante se situait près de l'Île Sainte-Thérèse, à la confluence du canal de Grand Lieu et du Tenu - Acheneau. En cas de détection précoce, il faut agir vite avant que cela ne devienne réellement problématique. Son potentiel de développement est très important.

Les agents du Syndicat d'aménagement hydraulique (SAH) Sud Loire ont été sollicités. « En partenariat avec la Fédération des pêcheurs, la réserve nationale de Grand Lieu et les conservatoires, nous avons prospecté 80 km de berges de Port Saint-Père à Machecoul pour détecter d'autres foyers, explique Pierre Guinaudeau, technicien rivière du SAH. Nos recherches se sont concentrées sur Saint-Mars de Coutais, où se trouvaient des taches de quelques centimètres carrés et un foyer plus important de quelques mètres carrés. Nous avons pu identifier la parcelle d'où provenait la crassule et nous avons contacté le propriétaire. » Malgré le caractère invasif avéré de cette espèce, aucune réglementation n'interdit son transport, sa commercialisation ou sa diffusion dans le milieu naturel...

Pendant une journée, une dizaine d'agents ont procédé à l'arrachage « très minutieux » des



Une dizaine d'agents sont intervenus sur le terrain pour décaper la surface racinaire de la crassule, au bord du Tenu. Pierre Guinaudeau a aussi installé des panneaux au Port de Saint-Mars pour sensibiliser les usagers à la présence de cette plante invasive.

jeunes pousses de crassule. Trois mètres cubes au total. Il y a en fait peu de moyens de lutter contre sa prolifération, qui peut nuire à la biodiversité locale, à l'écoulement des eaux et à



l'exploitation agricole de certaines parcelles de marais.

D'autres foyers sont déjà présents dans le département, à Saint-Herblain, en Brière et dans

le Marais breton, du côté de M... ment, « où la dynamique est... que l'éradication est impossibl... nuel Leheurteux, chargé de missi... avons un rôle d'accompagne... du territoire pour vivre avec l...

Cette plante très cassante pré... capacité à se bouturer. « La cr... propager sur l'eau, mais aussi... ragondins ou des oiseaux, rap... naudeau, technicien du SAH. Il f... d'aller piétiner des zones dé... pas faire les curieux. Le moir... une chaussure et la plante pe... berge deux kilomètres plus lo...

Emmanuel Leheurteux, l'expé... toire d'espaces naturels, concède... très intéressant d'un point de... La crassule continue à pouss... aussi l'été, même très chaud. C... grasse qui vit en milieu aquati... ment incroyable ! Ces petites... sentent bon le miel en juillet... nourrit de la richesse du milie... polluantes en azote et en ph... pose donc aussi la question d... l'eau. La crassule est une caus... tôme de l'état de l'eau en mi... Une autre problématique qui ne s... facile à résoudre.